



Bureau de la Commission de District d'Arbitrage

Réunion du Lundi 25 février 2019
Procès-verbal n° 4

Présidente : Mme. N. LE BRETON

Présents : MM. B. DUPUIS, S. AUBINEAU, JM APERCE, F. VEDEL

Excusé : M. G. CHARON

CONVOCATION DES ARBITRES

- Convocation de Mr Riyadh HADJ BELKACEM

Convocation dans le cadre de l'article 35 du règlement intérieur de la CRA.
Une discussion s'est établie entre l'arbitre concerné et le bureau de la CDA.
Un courrier sera adressé à la CRA, en copie l'arbitre concerné et son club.

- Arbitre licence n° 2546476392

L'arbitre est accompagné de son Président ainsi que d'un dirigeant de son club.
Le bureau informe l'intéressé que la convocation n'a pas pour but de sanctionner mais d'informer et de comprendre les raisons des absences non excusées aux matchs sur lesquels il est désigné.

- Arbitre licence n° 1022161520

L'arbitre est accompagné d'un dirigeant de son club.
Le bureau informe l'intéressé que la convocation n'a pas pour but de sanctionner mais d'informer et de comprendre les raisons des absences non excusées aux matchs sur lesquels il est désigné.

- Arbitre licence n° 1152422389

L'arbitre est absent et représenté par son Président et d'un dirigeant de son club.
Le bureau les informe que la convocation n'a pas pour but de sanctionner mais d'informer et de comprendre les raisons des absences non excusées aux matchs sur lesquels il est désigné.

- Arbitre licence n° 1102436610

Arbitre absent excusé.

Prochaine CDA le 26/03/2019 à 18h00

**La Présidente,
Nathalie LE BRETON**